



Obtention de la nationalité française

Par **herve44**, le **12/06/2009** à **18:00**

ma femme est thaïlandaise

en france depuis 12 ans avec un titre de séjour de 10 ans renouvelable (en cours de renouvellement)

1 an de vie chacun chez soi avant de vivre maritalement à notre nouveau domicile pendant 9 mois et nous ensuite nous nous sommes mariés depuis 4 mois

je souhaite que ma femme obtienne la nationalité française

quel démarche devons nous faire , auprès de quel administration

quel documents faudra t il fournir

merci de bien vouloir me communiquer ces informations

Par **herve44**, le **14/06/2009** à **10:59**

bonjour

et merci pour l'info

se site semble m'informer que elle peut obtenir la nationalité de deux façons différentes soit dans 4 ans soit par naturalisation puisqu'elle vit en france depuis plus de 12ans

merci encore et à plus